

# FICHE DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: Type HP™  
Nettoyant / dégraissant en aérosol**

Numéros d'identification de produit: HPY-12

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Nettoyage électrique

Liste des conseils contre: N'est pas applicable.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

**American Polywater Corporation**

11222 - 60th Street North  
Stillwater, MN 55082 États-Unis

Tél: 1-651-430-2270

Courriel: sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

Sens de la peau 1 H317

Flam Aérosol 2 H223, H229

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Ce produit est destiné à un usage grand public et est étiqueté conformément aux directives CPSC et non aux directives GHS énumérées ci-dessous. Il est sans danger pour les consommateurs et les autres utilisateurs dans des conditions d'utilisation normales et raisonnablement prévisibles. La FDS contient des informations précieuses sur les conditions de travail industrielles.

Contient: Solvant hydrocarboné, terpènes d'agrumes



Pictogrammes:

Mot

d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H223 Aérosol inflammable

H229 Récipient sous pression, peut éclater s'il est chauffé

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

P261	Évitez de respirer les vapeurs.
P280	Portez des gants de protection.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P410 + P412	Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 ° C / 122 ° F. Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales.
P501	La classification par aspiration n'est pas appliquée en raison de la forme physique du produit.

**Remarques:**

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

**3. Composition / Information sur les composants**

<b>Composant</b>	<b>N ° CAS</b>	<b>No CE</b>	<b>Wt. %</b>
Distillats de pétrole légers hydrotraités	64742-47-8	265-149-8	<100
d-limonène	5989-27-5	227-813-5	<10
Gaz carbonique	124-38-9	204-6969-9	<5

**4. Premiers soins**

**4.1 Description des premiers secours**

- Contact oculaire:** Si une irritation des yeux due à une exposition aux vapeurs se développe, aller à l'air frais. Rincer les yeux à l'eau claire. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas de contact direct avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux.
- Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.
- Inhalation (respiration):** Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournissez de l'oxygène. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Cherchez une attention médicale immédiate.
- Ingestion (avalier):** Ne pas faire vomir et ne rien faire avaler. Si la victime est somnolente ou inconsciente, placez-la sur le côté gauche avec la tête baissée. Ne laissez pas la victime sans surveillance. Cherchez des soins médicaux.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

**4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.**

Risque d'aspiration. En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumonie chimique. Cette voie n'est pas prévue dans un emballage en aérosol.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction:**

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, poudre extinctrice ou mousse.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Décomposition et sous-produits dangereux:**

La combustion génère du CO, du CO<sub>2</sub> et de la fumée. La fumée peut être âcre et les vapeurs irritantes.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à la demande de pression. Le contenant scellé peut augmenter la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Les bombes aérosols peuvent accumuler de la pression et exploser lorsqu'elles sont exposées à des températures supérieures à 122 ° F (50 ° C).

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. N'utilisez que des outils anti-étincelles pour nettoyer le déversement. Pour un déversement dans un espace confiné, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs. Pour les secouristes: utiliser une protection respiratoire: demi-masque ou masque complet avec filtre (s) pour vapeurs organiques en cas de déversement dans un espace confiné. Des gants de travail résistants aux hydrocarbures aromatiques sont recommandés. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des éclaboussures ou un contact avec les yeux sont possibles. Pour les petits déversements: des vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement adéquats .

### 6.2 Précautions environnementales:

Évitez le rejet dans l'environnement. Endiguer le déversement pour empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

### 6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. Recueillir autant de matériaux déversés que possible à l'aide d'outils anti-étincelles et transférer dans un conteneur. Scellez le contenant. N'oubliez pas que l'ajout d'un matériau absorbant ne modifie pas le risque de toxicité ou d'inflammabilité.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Évitez de respirer les vapeurs ou les aérosols. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Bien se laver après manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Ne pas exposer le contenant à la lumière directe du soleil ou à des températures supérieures à 122 ° F (50 ° C). Stocker dans un endroit bien ventilé. Gardez le contenant bien fermé. Garder son calme. Stocker à l'écart des acides et des agents oxydants.

### 7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition et recommandations:

#### Distillats de pétrole légers hydrotraités (64742-47-8)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme	Limite d'exposition à court terme - 15 minutes
	8 heures TWA	
Fabricant, RCP * TWA	1 200 mg / m <sup>3</sup>	-
États-Unis, ACGIH TWA	Non-établi 2000 mg / m <sup>3</sup> , 500 ppm	Non-établi
États-Unis, OSHA PEL	(sous forme de distillats de pétrole (naphta))	-
Colombie britannique	200 mg / m <sup>3</sup>	-
Alberta, Québec, Yukon, Saskatchewan, Ontario *	Non-établi	-

#### D-Limonène (5989-27-5)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme	Limite d'exposition à court terme - 15 minutes
	-	-

**8 heures TWA**

États-Unis ACGIH TWA	Non-établi	Non-établi
États-Unis OSHA PEL	Non-établi	Non-établi
Alberta, Québec, Yukon, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Ontario *	Non-établi	Non-établi

\* procédure de calcul réciproque pour les hydrocarbures totaux

\*\* Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont tous basés sur les TLV ACGIH actuelles. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une ancienne version ACGIH. Le Nunavet et les Territoires du Nord-Ouest sont fortement basés sur les TLV ACGIH actuelles.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Protection respiratoire:**

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Utiliser un respirateur ou un masque à gaz avec cartouches pour vapeurs organiques (approuvé NIOSH ou CE) avec pré-filtre à particules, P100 ou AP2.

**Gants de protection:**

En cas de contact répété ou prolongé avec la peau, l'utilisation de gants imperméables est recommandée pour éviter le dessèchement et une éventuelle irritation.

Matériel suggéré: Caoutchouc nitrile  
Épaisseur suggérée: Pour un contact de courte durée (<15 minutes), les projections utilisent 0,2 mm. Pour une utilisation à contact total 0,4 mm  
Le temps de passage exact n'a pas été déterminé. Les directives sont basées sur une chimie / un matériau similaire. Le temps de port maximal doit être déterminé sur la base de 50% du temps de pénétration déterminé par l'EN 374 partie III.

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité recommandées.

**Autres équipements de protection:**

Il est suggéré qu'une source d'eau propre soit disponible dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.

**9. Physique et chimique****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Apparence:</b>	Liquide clair et incolore avec un parfum d'agrumes très léger dans un emballage en aérosol.
<b>Seuil d'odeur:</b>	Indisponible
<b>pH:</b>	Ne s'applique pas
<b>Point de congélation:</b>	<-58 ° F (<-50 ° C)
<b>Point d'ébullition:</b>	365 ° F (185 ° C) Initial
<b>Point de rupture:</b>	> 140 ° F (> 60,5 ° C), en vase clos (PMCC)
<b>Taux d'évaporation:</b>	<0,1 (acétate de n-butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable aux liquides
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:</b>	LIE = 0,7% LSE = 6,1% -7,0%
<b>La pression de vapeur:</b>	<1 mm Hg <134 Pa à 20 ° C
<b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>	> 1,0
<b>Poids spécifique (H<sub>2</sub>O = 1):</b>	0,79
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Néant

<b>Coefficient de partage: n-octanol / eau:</b>	Indisponible
<b>La température d'auto-inflammation:</b>	Indisponible
<b>Température de décomposition:</b>	Indisponible
<b>Viscosité:</b>	Indisponible.

## 9.2 Autres informations

<b>Volatiles (% en poids):</b>	100%
<b>Contenu en COV:</b>	790 g / l

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

Voir les autres titres de la section 10.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

### 10.4 Conditions à éviter:

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants puissants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### Toxicité aiguë

##### Contact oculaire:

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

##### Contact avec la peau:

Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut éliminer les huiles, provoquant des rougeurs, un dessèchement et des gerçures. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée due à ce produit.

##### Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Ce n'est pas un sensibilisant.

##### Inhalation (respiration):

Les vapeurs de solvants de pétrole concentrés peuvent provoquer une irritation du nez et de la gorge. Une exposition prolongée à des concentrations de vapeur excessivement élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central (p. Ex. Somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue). Les personnes dont la fonction pulmonaire est altérée peuvent éprouver des difficultés respiratoires supplémentaires en raison des propriétés irritantes de ce produit.

##### Ingestion:

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif, une dépression du système nerveux (par exemple, somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

##### Toxicité pour les animaux:

Distillats de pétrole légers

hydrotraités:

DL<sub>50</sub> (oral rat) > 5000 mg / kg

DL<sub>50</sub> (peau de lapin) > 2000 mg / kg

CL<sub>50</sub> (rat inhl) > 4,3 mg / L, 4 heures

d-Limonène: DL<sub>50</sub> (oral rat) > 5000 mg / kg  
 DL<sub>50</sub> (peau de lapin) 5000 mg / kg  
 RD<sub>50</sub> 1000 ppm

**Risque d'aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Non prévu avec le paquet aérosol.

**Exposition chronique:**

**Toxicité pour la reproduction:**

Indisponible.

**Mutagénicité:**

Indisponible.

**Tératogénicité:**

Indisponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Aucune donnée de point final.

**Produits**

**toxicologiquement synergiques:**

Indisponible.

**Statut cancérigène:**

Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérigène ou cancérogène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA, ni aucun de ses composants.

**12. Informations écologiques**

**12.1 Toxicité:**

**Écotoxicité:**

Pas d'information disponible.

**Toxicité aquatique:**

Pas d'information disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Devrait être biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:**

Pas d'information disponible

**12.4 Mobilité dans le sol:**

Pas d'information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

**12.6 Autres effets néfastes:**

Aucun connu.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

**14. Informations relatives au transport**

**Numéro UN:**

1950

**Nom d'expédition des Nations Unies:**

AÉROSOLS, inflammables, moins de 1 litre chacun, classe 2.1, LTD QTÉ

**Classe (s) de danger pour le transport:**

Classe 9

**Groupe d'emballage:**

N'est pas applicable

**Dangers**

**environnementaux:**

Aucun connu

**Précautions spéciales:**

Aucun connu

**TMD:**

Non réglementé

**ICAO / IATA-DGR:**

Produit de consommation, ID 8000, Classe 9, LTD QTÉ

**IMDG:**

UN 1950, AÉROSOLS, Inflammable, moins de 1 litre chacun, Classe 2.1, LTD QTÉ

**15. Informations réglementaires**

### 15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Etats-Unis Fédéral et État

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

<b>Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312</b>	<b><u>Aigu</u></b> Non	<b><u>Chronique</u></b> Non	<b><u>Feu</u></b> Oui	<b><u>Pression</u></b> Non	<b><u>Réactif</u></b> Non
--	---------------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------------------	------------------------------

<b><u>Composants</u></b>	<b><u>CERCLA / SARA Sec 302 Substance dangereuse RQ</u></b>	<b><u>EHS TPQ</u></b>	<b><u>SARA Sec. 313 Libération toxique</u></b>
--------------------------	---	-----------------------	--

Les composants ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.

<b>Classifications NFPA:</b>	Santé:	1
	Feu:	2
	Réactivité:	0

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

#### Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer au benzène, à l'éthylbenzène, au cumène et au naphthalène qui sont connus dans l'état de Californie pour causer le cancer, et au toluène et au benzène qui sont connus dans l'État de Californie pour causer des anomalies congénitales et / ou d'autres troubles de la reproduction. . Pour plus d'informations, visitez le site [www.p65warnings.ca.gov](http://www.p65warnings.ca.gov).

#### Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH soumises aux restrictions de l'annexe XVII.

#### Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

#### Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.  
Dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

## 16. Autres informations

#### Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail  
CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage  
STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
DL<sub>50</sub> = Dose létale médiane  
DNEL = niveau dérivé sans effet  
ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux  
TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)  
LIS = Liste intérieure des substances (Canada)  
AICS = Inventaire australien des substances chimiques

**Nom du produit:** Type HP™ Nettoyant / dégraissant en aérosol (HPY-12)

**Date de révision:** 4 mars 2022

**Numéro de révision:** 8  
**Remplace:** 24 septembre 2022  
**Autre:** Anglais vers français; 11 mars 2022  
**Indication des changements:** Article 8 mis à jour ; ajout de pictogrammes EPI.  
Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.